



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 12 février 2018 à 19h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire Luc Provençal, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers François Veilleux, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

A-2018-02-459: Avis de motion modifiant le règlement 2009-221 sur les animaux et dépôt du projet de règlement

Le conseiller Mario Perron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera proposé un règlement modifiant le règlement 2009-221 sur les animaux.

Présentation du projet de règlement 2018-386

Le conseiller Mario Perron présente le projet de règlement 2018-386.

R-2018-02-6000: Demande d'aide financière, volet 5 – réfection et construction des infrastructures municipales – concernant l'hôtel de ville

Considérant la demande d'aide financière offerte au volet 5 – Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) au sous-volet 5.1, déposée le 14 juillet 2017 au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) portant le no 558280;

Considérant les particularités du programme d'aide financière précédemment mentionné;

Considérant les besoins financiers nécessaires à la Ville de Beauceville pour réaliser le déplacement de son hôtel de ville et de sa salle communautaire Optimiste, en milieu sec et sécuritaire pour sa population;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE le projet de relocalisation de l'hôtel de ville et de la salle communautaire soit un projet de construction conventionnel mené par la Ville de Beauceville à titre de maître d'œuvre;

Que les contrats octroyés aux professionnels et entrepreneurs pour les travaux d'aménagement et de construction soient accordés selon les principes d'appels d'offres reconnus par le gouvernement;

Que l'évaluation de l'architecte Richard Moreau soit utilisée pour la demande d'aide financière;

Que les coûts d'acquisition, d'expertise environnementale, de démolition, de décontamination et tous les autres coûts nécessaires à la réalisation du projet soient ajoutés à la demande d'aide financière déposée le 14 juillet 2017;

Que la Ville de Beauceville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2018 (suite)

R-2018-02-6001: Autorisation signature entente dans le cadre du programme supplément au loyer

Attendu que le gouvernement du Québec avec le Réseau de la santé se sont entendu pour le programme supplément au loyer;

Attendu que l'Office municipal d'habitation demeure gestionnaire et mandataire de la subvention;

Attendu qu'une entente tripartite doit être signée avec la Société d'habitation du Québec, la Ville de Beauceville et l'office municipal d'habitation;

Attendu qu'une entente bipartite doit être signée entre les propriétaires privés et l'Office municipal d'habitation;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Beauceville s'engage à fournir 10% de contribution pour le programme de supplément au loyer.

Que monsieur le Maire, Luc Provençal, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville l'entente tripartite dans le cadre du programme supplément au loyer, marché privé, SLI.

Que les résolutions nos 2017-10-5912 et 2017-12-5955 soient abrogées.

R-2018-02-6002: Protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies

Attendu que le Comité de sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche s'est réuni le 24 août 2017 et a recommandé l'adoption d'un protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies par le conseil des maires du 13 septembre 2017 ;

Par conséquent, il est proposé par monsieur François Veilleux
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité :

D'adopter le protocole de recherche sur les causes et circonstances des incendies et mécanisme de maintien des enquêteurs disponibles

R-2018-02-6003: Demande d'aide financière FARR

Attendu que la MRC Robert-Cliche a déposé une demande d'aide financière pour le projet de piste cyclable dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);

Attendu que la MRC Robert-Cliche doit avoir attaché son financement d'ici le 31 mars 2018;

Attendu que la MRC Robert-Cliche souhaite utiliser les argents Fonds de soutien aux projets structurants des deux villes pour compléter son montage financier.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité,





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2018 (suite)

Que la Ville de Beauceville appuie la MRC Robert-Cliche dans le développement de son projet de construction de piste cyclable - phase II et l'autorise à utiliser la totalité des sommes disponibles et à venir au Fonds de soutien aux projets structurants afin de compléter son montage financier de la demande d'aide financière déposée au FARR.

R-2018-02-6004 **Demande au MTQ**

Considérant les travaux de voirie qui seront réalisés en 2018 dans la portion sud et nord du rang St-Charles;

Considérant que la Ville de Beauceville s'engage à défrayer la portion des travaux que le MTQ lui facturera;

Il est proposé par monsieur François Veilleux
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

D'autoriser le MTQ à réaliser lesdits travaux de réfection de voirie locale sur le rang St-Charles.

Période de questions

Aucune question n'est posée.

R-2018-02-6005: **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

LUC PROVENÇAL, Maire

